

## **Les questions que nous avons posées au directeur de la communication de la raffinerie TotalEnergies de Donges**

-Combien la raffinerie de Donges compte-t-elle actuellement de salariés et de salariés sous-traitants ?

-Certains salariés sont-ils particulièrement exposés, en raison de leur métier, à des COV, HAP, particules fines ou fumées de soudage ?

-Les salariés exposés à ces substances sont-ils systématiquement équipés d'EPI / EPC spécifiques qui les protègent ?

-Bénéficient-ils d'un suivi médical spécifique ?

-Comment vous assurez-vous que les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas dépassées pour ces salariés ?

-TotalEnergies Donges a été mis en demeure par le Préfet, le 22 décembre dernier, pour n'avoir pas réalisé dans les temps un certain nombre d'inspections, notamment sur la tuyauterie et sur certains réservoirs de stockage. A quoi ces retards d'inspection sont-ils dus ?

-Quels moyens financiers et humains faudrait-il déployer pour réaliser dans les temps toutes les inspections et opérations de maintenance demandées par la Préfecture ?

-La fuite de naphta intervenue le 21 décembre 2022 sur le réservoir P551 est due à un défaut de maintenance, précise le rapport du BEARI publié récemment. Faut-il craindre d'autres fuites, d'autres incidents ?

-D'une manière plus générale, quel impact la raffinerie a-t-elle sur l'air que respirent les Dongeois et quelles actions la raffinerie met-elle en œuvre pour limiter ou réduire cet impact ?